

LE SENTIER DES ANCIENS MOULINS



Une randonnée proposée par naucelle

Ramassé autour de son église, un village riche de son passé
Durée : 2h30
Longueur : 8km
Difficulté : facile
Dénivelé positif cumulé : 210m
Balisage : jaune



Durée :	2h40	Difficulté :	Facile
Distance :	7.81km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	180m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	189m	Région :	Massif central
Point haut :	626m	Commune :	Gramond (12160)
Point bas :	482m		

Description

Aux silos de Baraqueville quitter la RN88 vers Sauveterre de Rouergue. A 4km tourner vers Gramond.

Parking : à l'entrée du village, face au couvent des dominicaines.
2h30-8km - 1*- dénivelé 210m - balisage jaune

(A) -A partir du couvent des dominicaines, prendre la route de la Garenne sur 30m. Prendre à gauche un chemin puis à nouveau à gauche pour longer les murs d'enceinte du couvent. Ne pas manquer le joli point de vue sur Boussac et son église fortifiée.

Continuer sur le chemin herbeux qui à travers bois rejoint la D546. Remonter la route sur 100m. Obliquer à droite vers la vallée où serpente le Lézert. Longer ensuite le ruisseau jusqu'au moulin de la Valette Basse. On remarquera le canal d'arrivée d'eau jusqu'au moulin.

(1) -Tourner à droite. Traverser le pont. Bifurquer à gauche sur la D607. emprunter la route sur 800m.

Obliquer à gauche sur un large chemin d'exploitation vers le moulin de Jantil (en ruines). Traverser le Lézert (passerelle). Remonter pendant 300m et prendre à droite sur un chemin herbeux. Passer à côté d'un four à pain en bon état puis près de l'ancien moulin du Tournal.

(2) -Continuer ce chemin et 250m après la passerelle prendre à gauche un sentier qui remonte dans le bois. Poursuive ainsi jusqu'à la lisière qui débouche avec une jolie vue sur le village de Gramond. Prendre alors à droite et continuer jusqu'au hameau de la Viguerie. Emprunter à gauche la route sur 400m env.

(3) -Tourner ensuite à gauche et continuer tout droit sur 1.5km pour rejoindre Gramond par le bas du village.

Variante 1 (4km) : Avant le moulin de la Valette Basse prendre à gauche un chemin d'exploitation qui rejoint Gramond.

Variante 2 (6km) : Entre les moulins de Jantil et du Tournal, obliquer à gauche sur le chemin de terre qui remonte vers Gramond.

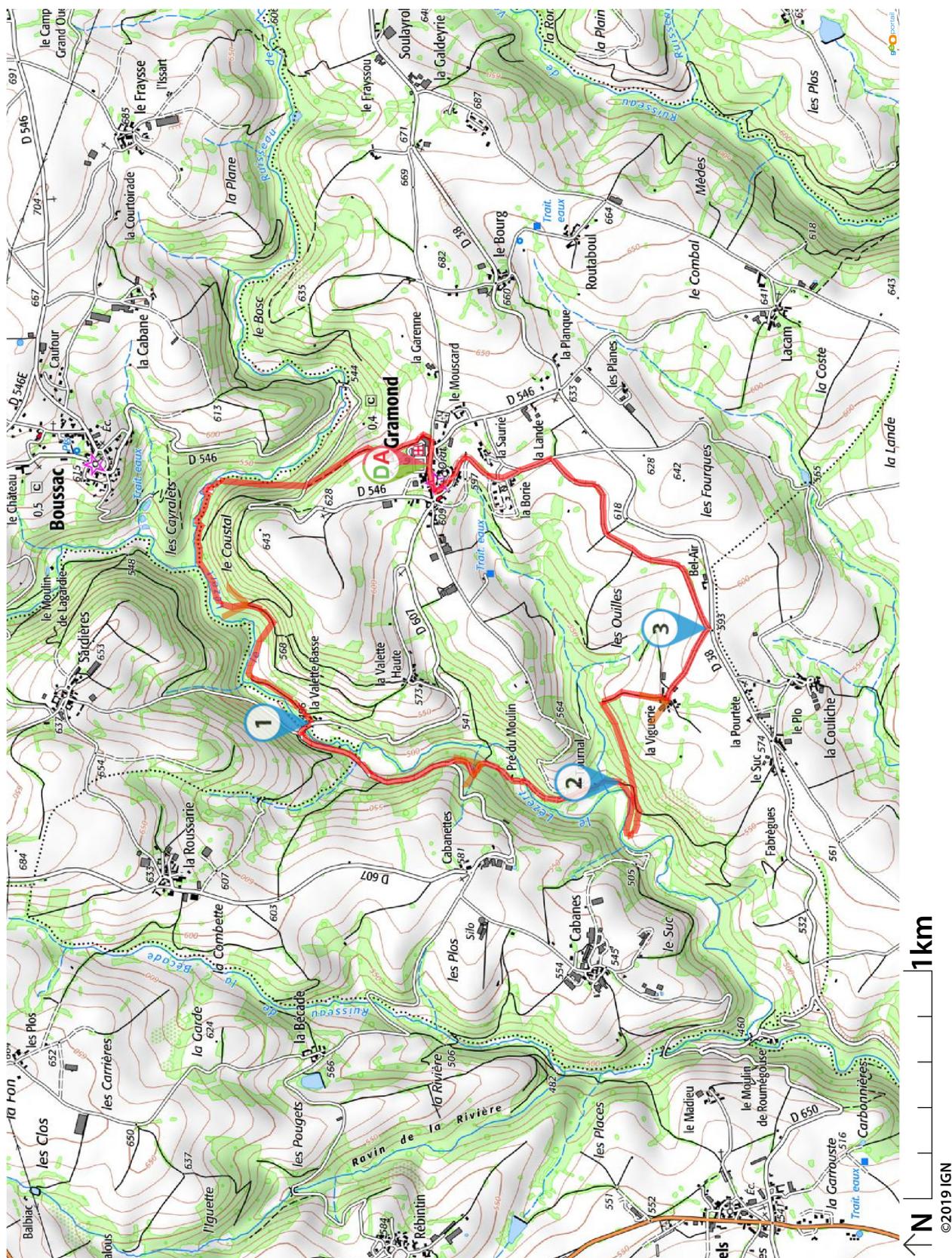
Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/1578081>

Points de passages

- D/A**
N 44.265403° / E 2.366061° - alt. 618m - km 0
- 1**
N 44.270035° / E 2.351867° - alt. 500m - km 2.64
- 2**
N 44.257896° / E 2.348577° - alt. 508m - km 4.35
- 3**
N 44.25448° / E 2.357063° - alt. 591m - km 5.92
- D/A**
N 44.265414° / E 2.366054° - alt. 618m - km 7.81

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

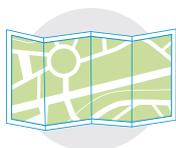
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.